

Document administratif partiellement visible.

ENQUÊTE NATIONALE
SUR
LA QUALITÉ DU LIEN
ENTRE LA POPULATION
&
LES SERVICES DE SÉCURITÉ INTÉRIEURE

VOTRE AVIS EST IMPORTANT

www.espi.fr

Vous avez un projet, vous discutez votre maître-œuvre...
Vous avez des questions en phase de réflexion ou de construction ?
PRENEZ UN RENDEZ-VOUS GRATUIT
au 04 75 64 36 00 avec les architectes conseillers
JUSQU'AU 30 JUIN 2022

EXTENSION

RENOUVELLEMENT

CONSTRUCTION

VISIO PERM@NENCES

LES MARDIS APRÈS-MIDI
LES 2^{ES} ET 4^{ES} VENDREDIS
MATIN DU MOIS

PERMANENCE EN PRÉSENCE
LE 3^{EM} JEUDI

LES MARDIS 17 FÉVRIER - 1^{ER} CENTRE - 21 AVRIL - 2^{ES} CENTRE - 19 MARS - 1^{ER} CENTRE - 16 JUIN

caue
Cabinet d'Architecture d'Urbanisme
et de l'Environnement de l'architecte
WWW.CAUE07.FR

Document administratif partiellement visible.

Document administratif partiellement visible.

Document administratif partiellement visible.

SITE SOUS SURVEILLANCE

BAL

PROTECT

04 75 60 08 50

Alarme - Vidéo surveillance - Tél.

AVIS
COMMUNE DE ROMPON

ENQUÊTE PUBLIQUE

sur le projet d'aliénation,
d'une partie du chemin de Sauzet

Par arrêté n°2022-017 du 3 mars 2022, le maire de Rompon a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet d'aliénation d'une partie du chemin de Sauzet.

Monsieur Arnaud BOUTIER, en qualité de maire de Rompon, a autorisé la commune de Rompon à être chargée de l'enquête publique de ce projet d'aliénation.

Le dossier est consultable en mairie et sur le site internet de la commune de Rompon.

Tous renseignements particuliers, demandes de documents, ou communications écrites, au maire de Rompon, au 11 rue des Écoles, 07200 Rompon, peuvent être adressés par courrier électronique à rompon@rompon.fr ou par téléphone au 04 75 64 36 00.

Par arrêté de Monsieur Arnaud Boutier, en qualité de maire de Rompon, en date du 21 mars 2022, le projet d'aliénation est ouvert au public du mardi 14 avril 2022 au mardi 14 avril 2022, de 14 heures à 18 heures.